

Unité d'accueil pédiatrique des enfants en danger UAPED

ÉQUIPE PÉDIATRIQUE RÉFÉRENTE
POUR LE REPÉRAGE ET LE DIAGNOSTIC
DES SITUATIONS DE VIOLENCES FAITES
AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS

Unité d'accueil pédiatrique des enfants en danger
Service de Pédiatrie générale
7 quai Moncousu- 44093 Nantes cedex 1

Tél. 02.40.08.44.54 | bp-secretariat-uaed@chu-nantes.fr
(boîte mail uniquement à disposition des professionnels)

Pour un avis, une orientation, un constat

l'UAPED répond à deux missions :

1- AVIS SPÉCIALISÉS

- En consultation ou en hospitalisation.
- Après passage aux urgences.
- Sur demande d'un service ou d'un professionnel hospitalier.
- Sur demande d'un professionnel extrahospitalier en particulier les médecins généralistes et pédiatres.
- Sur demande d'une famille.

2-PARCOURS MEDICO-JUDICIAIRE PROTÉGÉ

Salle d'audition intégrée

Mise à disposition des services de gendarmerie et de police dans le cadre d'une procédure judiciaire, pour entendre l'enfant ou l'adolescent dans un lieu de soins sécurisant.

Examens médico-psychologiques

En réponse à une réquisition des services de gendarmerie et de police dans le cadre d'une enquête judiciaire ou à la demande d'un Magistrat.

En collaboration avec l'Unité médico-judiciaire UMJ.

Equipe pluridisciplinaire de l'Unité d'accueil pédiatrique des enfants en danger :

Docteur Nathalie Vabres, pédiatre coordinatrice

Docteur Juliette Fleury, pédiatre capacitaine des pratiques médico-judiciaires

Docteur Margaux Lemesle, pédiatre capacitaine des pratiques médico-judiciaires

Docteur Cyrielle Poullaouec, pédiatre

Marie Robert, psychologue

Alice Pluvinage, psychologue

Catherine Echelard, puéricultrice référente audition filmée

Une assistante sociale

Pauline Duval, assistante médico-administrative.

Grâce à une convention entre le CHU de Nantes, l'Agence Régionale de Santé, le conseil départemental de Loire-Atlantique, le Tribunal de grande instance de Nantes et l'association La Voix de l'Enfant.